

Agen, le 23 avril 2020

Monsieur l'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'éducation nationale
Direction des services départementaux de l'éducation nationale
23, rue Roland-Goumy
47916 AGEN CEDEX 9

Objet : ouverture des écoles le 11 mai

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous tenons à vous faire part des inquiétudes suscitées par les annonces du président de la République et du ministre Blanquer sur la réouverture progressive des écoles.

Nous souhaiterions pouvoir reprendre l'école et sortir d'une situation où l'ensemble des élèves subissent les conséquences de la crise et où les inégalités scolaires se creusent.

Mais les conditions seront-elles réunies à compter du 11 mai ?

En tout état de cause, nous tenons à vous lister les points sur lesquels nous souhaiterions des éclaircissements :

✓ **Calendrier :**

Réunion des équipes 2 jours avant la reprise effective des cours : cela semble court si l'on veut que chaque école puisse faire remonter ses difficultés et son organisation. Pendant cette préparation de l'accueil des élèves et de leurs familles, les équipes ne pourront pas assurer en plus une continuité pédagogique en distanciel.

Comment les familles vont être informées sur les mesures prises concernant la reprise des cours ? On ne peut laisser cette charge aux seuls directeurs/directrices.

Pendant cette préparation de l'accueil, quid des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise ? Les pôles d'accueil seront-ils maintenus ? Qui assurera l'accueil (personnel communal, animateurs jeunesse et sport ?)

✓ **Organisation :**

Le cadrage national et/ou départemental est indispensable, mais il devra laisser une marge de manœuvre aux écoles selon leur réalité propre

Le CHSCT sera-t-il associé aux réflexions ?

Le conseil d'école sera-t-il consulté sur l'organisation prévue ?

Pas de pression sur « obligation scolaire » : les parents frileux à remettre leurs enfants à l'école pourraient venir chercher dans les écoles les activités

Comment gérer l'organisation quand certaines écoles vont se retrouver sans enseignants en présentiel (malades ou fragiles) ?

15 élèves par classe c'est trop... ça ne maintient pas les élèves à 1,5 m les uns des autres !! L'ARS recommande des groupes de 10 enfants au-dessus de 6 ans (5 en dessous).

Il ne devrait pas y avoir de reprise en maternelle pour les PS et MS car :

- ◆ Les enfants en bas âge sont vecteurs de la maladie et sont souvent asymptomatiques
- ◆ Les gestes barrière sont impossibles à mettre en place (distanciation sociale, tousser dans son coude, port de masque...)
- ◆ La désinfection quotidienne est impossible car tout le matériel est collectif (il faudrait désinfecter tous les crayons à papier, tous les feutres, tous les coins jeux dont le coin dinette et le coin poupée, toutes les pièces de puzzles... etc chaque jour)

✓ **Collectivités territoriales :**

Les restaurations collectives seront-elles opérationnelles ou les familles devront-elles prévoir des paniers repas ?

Les transports scolaires seront-ils opérationnels (RPI)

Toutes les municipalités seront-elles en capacité de respecter les règles sanitaires : garderie du matin, pause méridienne, garderie du soir, nettoyage, désinfection, gel hydroalcoolique dans chaque classe, savon et essuie-main en papier dans tous les sanitaires,...

Sera-t-il possible de modifier les horaires d'école ? car impossible d'avoir à gérer à midi la sortie de 50 ou 60 élèves en même temps par la même porte en respectant la distanciation sociale (par exemple CP et CE1 font 8h45-11h45 et CE2-CM font 9h-12h, même système si nécessaire les après-midi)

Sera-t-il possible d'augmenter la pause méridienne pour donner du temps pour faire le ménage ?

Quid des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise qui ne pourront pas être accueillis dans les écoles (ni en GS, ni en CP, ni en CM2 puis quand accueil en demie-classe)

Les municipalités prévoient-elles d'autres locaux que l'école pour accueillir des enfants comme annoncé par M. Blanquer ?

✓ **Contenu pédagogique :**

Ferez-vous confiance aux équipes en leur laissant toute latitude sur les choix pédagogiques à traiter en priorité ? (Pas de pression sur du tout français-math. Si on veut faire des jeux dans la cour, du chant, du jardinage, on doit pouvoir le faire, pas de livrets d'évaluation obligatoires en fin d'année.)

Comment assurer la continuité pédagogique à distance et les activités scolaires en présentiel ?

✓ **ISST, conseillers de prévention**

L'ISST et les conseillers de prévention académique et départemental ont-ils prévu un protocole concernant les risques biologiques ?

Ont-ils écrit un protocole concernant la désinfection des locaux ? (y compris dans les couloirs / la cour de récréation / à la cantine / en permanence / dans les transports scolaires)

Comment sera assurée la formation et la protection des équipes pédagogiques ?

Comment sera assurée la protection individuelle ? Y aura-t-il assez de masques pour le personnel ?

Les enfants devront-ils porter des masques ? Si oui qui les fournira ? (Collectivités territoriales ou EN)

Une prise de température devra-t-elle être systématique à l'entrée des écoles ? Si oui, qui fournira les thermomètres ?

✓ **Médecine de prévention**

Une traçabilité de tous les personnels, surtout les remplaçants, (date et lieu d'exercice) est-il envisagé afin de leur assurer un suivi médical à long terme ?

Quid des situations où un élève ou un membre de sa famille serait malade ? porteur du covid19 (quarantaine pour la famille mais pour tous ceux qui auront été en contact ?)

Des tests pour tous (adultes et enfants) avant le retour dans les écoles sont-ils prévus ? à minima pour tous les personnels de plus de 45 ans et tous les personnels fragiles avant toute possibilité de reprise (la mortalité pour la population entre 45 et 64 ans est 8 fois plus importante)

La mise en place de cellules psychologiques est-elle envisagée ?

En cas de suspicion d'une contamination au COVID19, comment sera organisé le dépistage ?

Comment va se passer la reprise pour les personnels « fragiles » ?

En prolongeant au-delà de cette date la fermeture des cafés, restaurants, lieux de culture, etc., le Président de la République a lui-même anticipé le maintien d'une situation de risque sanitaire nécessitant la poursuite de la plus grande vigilance.

Nous n'avons pas la prétention de connaître l'ensemble des procédures à appliquer. Mais pour le SNUipp-FSU, la priorité doit rester sanitaire indépendamment de toute autre considération économique.

Ce qu'il faut aujourd'hui avant tout, c'est fixer ensemble les règles du cadre sanitaire dans lequel une rentrée est envisageable.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Pour le Snuipp-FSU 47
Sandrine Tastayre